

# NOUVELLES POLITIQUES

## NATIONALES ET ETRANGERES.

Septidi 7 Floréal, an V.

( Mercredi 26 Avril 1797 ).

*Misere du peuple de Rome. — Bruit de la rupture des négociations pour un traité d'alliance entre la France et la cour de Turin. — Trahison des habitans de Sallo envers les patriotes de Bergame. — Détails d'une éclatante victoire remportée par l'armée de Rhin et Moselle. — Message du directoire au conseil des cinq cents, annonçant la signature des préliminaires de paix entre la France et l'empereur.*

*Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 50 liv. pour un an.*

### ITALIE.

*De Rome, le 2 avril.*

Nos riches seigneurs, nos banquiers & nos agioteurs achètent avec des cédules les biens ecclésiastiques que le saint-père prend, dit-on, pour fournir aux besoins de l'état. On ne voit pas trop comment il peut payer avec du papier la contribution imposée par les Français : en attendant, les gens d'une fortune médiocre, ceux qui vivent de leur industrie & de leur travail, n'ont que des cédules qui perdent plus de moitié de leur valeur ; la misère publique augmente, & en même-tems la grande inégalité des fortunes.

On n'a pas encore commencé à instruire le procès des conjurés arrêtés dernièrement : on attend les pièces nécessaires pour prouver la réalité de la conjuration, & l'on dit assez ouvertement que les nombreuses arrestations qu'on a faites n'avoient pour objet que de prévenir les complots que les mécontents auroient pu former. L'ignore si on pendra aussi quelques détenus par mesure de sûreté générale.

De toutes les arrestations qui ont eu lieu, aucune n'a fait plus de bruit que celle d'un camerier de sa sainteté, appelé Settino. On le disoit complice de la conjuration, & l'on ajoutoit qu'il avoit volé des papiers sur le bureau du saint-père. Aujourd'hui on s'accorde assez à dire que son délit est au contraire d'avoir déposé sur le bureau pontifical des mémoires anonymes, dans lesquels les brigandages du népotisme & des courtisans du saint-père étoient dévoilés.

*De Turin, le 2 avril.*

On assure que les négociations pour une alliance entre la république française & le roi de Sardaigne sont tout-à-fait rompues. Le directoire n'a pas voulu consentir à garantir la forme actuelle du gouvernement sarde, & cette garantie est presque le seul objet qui fasse desirer à notre cour une alliance avec la France. Les uns pré-

tendent que le directoire ne peut accorder une pareille garantie sans violer les principes de la constitution, qui a pour base la souveraineté du peuple ; d'autres disent que cette alliance auroit pu être utile aux Français avant la prise de Mantoue ; mais qu'aujourd'hui elle ne seroit que les gêner, sans leur apporter aucun avantage.

*De Milan, le 3 avril.*

On s'attendoit bien que les agens de l'aristocratie vénitienne chercheroient à arrêter les progrès de la liberté & à opposer le peuple des campagnes à celui des villes ; c'est en effet ce qui est arrivé. Leurs émissaires sont parvenus à soulever & à armer les paysans de la vallée d'Imagna, & les ont conduits vers Bergame, espérant que les patriotes en étoient absens ; mais ceux-ci eurent à peine appris les mouvemens d'Imagna, qu'ils allèrent au-devant des soulevés & les mirent en fuite, après leur avoir tué, blessé ou pris beaucoup de monde. Les vallées en insurrection ont ensuite envoyé des députés à la municipalité de Bergame, pour implorer leur pardon & fraterniser avec elle.

A Sallo, dans le Brossan, les patriotes qui y allèrent pour aider le peuple à planter l'arbre de la liberté, furent d'abord accueillis de la manière la plus amicale ; mais dès qu'ils furent répandus dans la ville, on tira sur eux de plusieurs maisons, & ils se trouverent tout-à-coup enveloppés & désarmés. A peine la nouvelle de cette trahison fut-elle arrivée à Brescia, à Milan, &c., que les patriotes se mirent en marche pour en tirer vengeance. Sallo est bloqué dans ce moment-ci & sera bientôt obligé de se rendre.

*De Reggio, le 4 avril.*

On manda de Venise que les villes de Vérone, de Vicence, de Padoue, &c. ont renouvelé le serment de fidélité à la sérénissime république. On ajoute que ces villes ont offert d'armer une partie de leurs citoyens, & que la république aura bientôt à sa disposition une armée de 80 mille hommes. On dit également que le gouvernement se dispose à armer les habitans de Venise ; mais cette mesure est si dangereuse pour l'aristocratie, qu'elle ne la prendra que lorsqu'il ne sera plus tems.

De Gènes, le 6 avril.

Si le saint-pere, pour payer sa contribution, comptoit sur les ressources que Gènes lui auroit offertes dans d'autres tems, il est bien trompé dans ses espérances. Tout le crédit du prince Doria, qui engageoit ses biens pour hypothèque, n'a pu faire trouver 100 mille écus. L'emprunt de cinq millions n'a pas même été ouvert. C'est moins la crainte de n'avoir que des hypothèques peu sûres, que le défaut d'argent, qui empêche les Gènois de prêter. Après avoir perdu les rentes qu'ils avoient en France, chez l'empereur & dans plusieurs villes; à la veille de perdre celles qu'ils ont à Venise & à Naples, ils ne pourroient, sans une folle imprévoyance, continuer des placemens qui les priveroient peut-être du nécessaire.

D A N E M A R C K.

De Copenhague, le 28 mars.

On sait que dans les deux duchés de Schleswick & de Holstein, il existe encore une classe nombreuse d'hommes attachés à la glebe, qu'on appelle *hommes propres*, & qui, à beaucoup d'égards, sont dans une espece d'esclavage. Dans ce siecle, & sur-tout depuis trente ans, plusieurs propriétaires éclairés sur leurs véritables intérêts, avoient commencé à affranchir leurs serfs; mais soit que le plus grand nombre tint encore par une cupidité mal-entendue à l'ancienne routine, soit que ces *hommes propres* aient paru peu tentés du bienfait qu'on vouloit leur offrir, cet exemple avoit eu jusqu'ici fort peu d'imitateurs. L'humanité & la philosophie viennent enfin de remporter un triomphe qui honorerait même un pays moins livré au despotisme que le nôtre; tous les prélats, toute la noblesse des deux duchés, se sont réunis à tous les autres propriétaires, un seul excepté, pour proclamer l'affranchissement des serfs de leurs terres; & ils viennent de présenter une requête au roi pour le prier d'accorder sa sanction & son appui à cette mesure.

(Extrait de la Clef du Cabinet).

A L L E M A G N E.

De Hambourg, le 4 avril.

Le mariage du jeune roi de Suede avec une princesse de Russie, paroît plus éloigné que jamais. Paul I<sup>er</sup> avoit proposé que, seulement après son arrivée à Stockholm, la princesse abjureroit la religion grecque, & embrasserait la luthérienne. Cette proposition ayant été mise en délibération dans un conseil d'état extraordinaire, tous ceux qui y avoient séance furent d'avis qu'on s'y prêtât: le jeune roi persista seul dans l'opinion contraire. On croit qu'il y est confirmé par M. de Rosenstein, qu'on a remarqué n'avoir pas assisté à ce conseil. Les ministres russes sont fort irrités de ce refus, & l'ont témoigné en ne paroissant pas à une fête qui a été donnée à la cour; & pour qu'on ne crût pas que leur absence dût être attribuée à une maladie ou à leurs grandes occupations, ils ont affecté de se montrer le jour même dans toutes les rues des Stockholm. Sous Catherine II, il n'en eût pas fallu davantage peut-être pour provoquer une rupture avec la Suede: on est rassuré sur cette crainte par la connoissance qu'on a des dispositions pacifiques de l'empereur de Russie.

F R A N C E.

D É P A R T E M E N T D U B A S - R H I N.

De Strasbourg, le 3 floréal.

Les Autrichiens avoient fait les plus grands préparatifs pour empêcher le passage du Rhin. Le seul point qu'ils avoient négligé de garnir de troupes entre Kilselt & Gamsheim a été habilement choisi par nos généraux; le passage s'est effectué sans tirer un coup de fusil. Notre artillerie n'avoit pu encore être transportée lorsque l'ennemi a paru; il s'est engagé alors un combat très-meurtrier près de Diersheim, où nos grenadiers ont beaucoup souffert pendant la moitié de l'action, n'ayant encore d'autres armes que leurs bayonnettes; ils ont soutenu, sans s'ébranler, le feu des batteries ennemies garnies d'une artillerie formidable: mais leur invincible opiniâtreté a triomphé de tous les obstacles, & l'on ne doute pas ici que l'armée ne soit maintenant à Rastadt.

Deux canonniers, qui ont traversé hier le Rhin à la nage, nous ont apporté la nouvelle que Kell, qui avoit si long-tems arrêté l'archiduc Charles, avoit été enlevé par nos troupes.

Un courrier qui arrivé dans ce moment, vient d'annoncer, dit-on, que l'armée venoit d'envelopper Offembourg & avoit fait prisonniers 4,000 hommes, parmi lesquels un régiment de cavalerie.

Il paroît que dans toutes ces actions le carnage a été horrible, si nous en jugeons par la multitude de blessés que l'on amène ici.

Nous venons de voir arriver le prince de Hohenlohe, général autrichien, qui a été fait prisonnier avec tout son régiment composé de 1200 hommes.

D É P A R T E M E N T D E L A L O I R E - I N F É R I E U R E.

De Nantes, le 30 germinal.

Notre assemblée électorale, dont la composition étoit d'ailleurs assez bonne, a été fort agitée. On lui avoit donné pour local le Cirque, bâtiment vaste, dans lequel se trouvoit réunis une auberge & le spectacle, depuis l'incendie de notre belle salle. Cet emplacement fort mal choisi a donné lieu à des mouvemens très-orageux & à des rixes entre les jeunes gens & les patriotes exclusifs. Heureusement l'ordre a été maintenu, & tout s'est terminé assez paisiblement.

Il étoit difficile d'éviter toute espece de trouble dans un département où il y a eu des divisions si violentes, non-seulement par la différence des opinions politiques & religieuses, mais sur-tout par les insurrections de la Vendée & des chéouans. En conséquence, des discussions se sont élevées sur les élections des parens d'émigrés, sur les chefs des vendéens ou des chéouans; & à ce sujet on a voulu confondre les amnisties de la seconde insurrection, qui ont perdu leurs droits, avec ceux de la pacification, à qui la loi les conserve en entier. Par une suite de ces délais & de ces cabales, les élections n'ont commencé que le 27; chaque parti s'est reproché l'intrigue, & je vois qu'ils ont tous deux raison; mais enfin le choix est fait, & qu'il soit l'effet de l'intrigue ou non, que ce choix soit aristocratique ou patriote, je vais vous donner les noms des élus avec quelques notes que je crois vraies, mais que je ne voudrois pas affirmer, parce que je ne connois pas

assez le talent & le caractère de ces nouveaux représentans.

On a nommé pour le conseil des anciens, le citoyen l'Évêque, professeur d'hydrographie, homme instruit & estimé.

Pour les cinq cents, les citoyens Tardiveau, avocat, qui s'est distingué dans l'assemblée législative; Normand, jeune militaire âgé de 26 ans, ci-devant commandant de la légion Nantaise, à la tête de laquelle il s'est bien montré dans toutes les circonstances, ensuite commandant temporaire de la ville de Nantes; Makeurtain, ci-devant receveur des fermes, puis visiteur des rôles, ensuite secrétaire du représentant Rull, commissaire des guerres, destitué depuis quelques mois par le ministre de la guerre; Bandot, marchand de drap.

*De Paris, le 6 floréal.*

Il n'est que trop vrai que le célèbre Barrère est député au corps législatif, par le département des Hautes-Pyrénées; mais la loi d'amnistie qui l'excepte formellement nous sauvera de l'opprobre de voir assis parmi nos représentans, cet homme infâme, qui a plus enrichi la langue du crime que tous les tyrans ensemble, dont l'histoire a consacré le souvenir.

Voici le moment de l'attente & des espérances. Les jours se suivent & n'ament point d'orages. L'horizon politique semble encore s'embellir par nos nouvelles victoires. Les bruits de paix nous font mieux jouir de la gloire de nos armées & de celle des héros qui les conduisent. Des hommes, dont le pouvoir expire, répètent en vain des menaces, jadis effrayantes, aujourd'hui ridicules. De toutes parts, les assemblées électorales ont appelé la probité & le véritable patriotisme à la défense de la constitution. Le gouvernement semble avoir écarté les terreurs paniques dont on l'environnoit: on ne voit plus agiter que les jacobins subalternes, las d'offrir leurs crimes & leurs services à des hommes qu'ils détestent.

Qui l'eût cru après ce terrible vendémiaire, que telle deviendrait notre position? Pour la première fois, le hasard n'a pas fait seul notre destinée: il est entré sans toute plus de sagesse dans le caractère national; la plus désastreuse expérience qu'ait jamais supportée aucun peuple n'a pas été entièrement perdue pour nous; aucun excès n'a été commis; les factieux sont restés seuls, plus terrassés encore par l'inertie de la nation que par les mesures du gouvernement. L'étourderie, qui ne paroissoit sur la scène politique que pour y jeter le désordre, s'est perdue dans les plaisirs; & si cette nouvelle ivresse a été quelquefois scandale pour la raison & pour la misère qui lui sert de contraste, elle a été du moins un repos pour le gouvernement & pour la nation. La constitution n'a pas eu encore un jeu entièrement libre; mais plusieurs de ses élémens se sont déployés avec majesté. Les tribunaux, souvent opprimés, ont glorieusement défendu leur indépendance & les droits de la nation. Il est sur-tout une institution nouvelle qui a surpassé toutes les espérances, c'est celle du conseil des anciens. Moins forte par la constitution que par les talens & les vertus dont elle est ornée, elle veille avec dignité à la sûreté commune. Qu'un orage nous menace, qu'une faction prépare de nouveaux attentats, nous nous tranquillisons aujourd'hui

par ces mots: *La proposition qui nous effraye sera portée au conseil des anciens.*

Mais c'est au moment où l'on croit avoir échappé à de grands dangers, qu'il faut prévoir tous ceux qui peuvent naître de l'inconsidération. Nous avons trop appris qu'en révolution le danger rallie & que la sécurité divise. L'esprit de la majorité du corps législatif aura vraisemblablement beaucoup changé après le premier prairial. Plus libre de porter la faux sur toutes les loix révolutionnaires, dont les branchages étouffent la constitution, la saine majorité n'aura plus à craindre que les obstacles qui naîtroient d'elle-même & des divers élémens qui la composent.

Dans cette longue & périlleuse traversée de la révolution, les opinions & les sentimens ont été infiniment diversifiés, entre ceux même qu'animoit également l'amour du bien & l'horreur du crime. Indépendamment de mille nuances d'opinions qui ont échappé à l'observateur, on compteroit facilement quatre ou cinq partis qui ont été caractérisés par des dénominations trop connues, & dont les élémens rassemblés vont former cette majorité, objet de nos espérances. Il suffit d'observer tout ce que rappelle d'aigreur dans une société, le ressouvenir de ces anciennes divisions, pour concevoir l'effet désastreux qu'il produiroit dans une grande assemblée. Nous n'avons plus qu'un moyen de troubler notre avenir, c'est de vouloir reproduire le passé. Si nous voulons obtenir d'importantes réformes dans notre législation, il faut tracer fortement le terme où elles doivent s'arrêter, ne pas permettre un seul accès aux folles espérances, se montrer inexorable pour tous les genres d'excès.

Je hais les factieux qui préparent des soulèvemens & marchent à main-armée à la destruction d'un ordre établi, mais je hais plus & je méprise encore plus l'homme qui laisse à ses concitoyens l'engagement de défendre une constitution, & part avec l'intention de la détruire, d'arrêter sa marche, de laisser sous son empire tous les désordres s'élever, pour susciter contre elle tous les ressentimens. Celui même qui, avec des opinions différentes, a été appelé à défendre une constitution républicaine, a dû, au moment où il acceptoit, renoncer à ses opinions. La prochaine session du corps législatif doit être marquée d'une grande gloire pour la plupart de ses membres. Celle de leurs talens ne seroit qu'éphémère, si leurs vertus civiques ne contribueroient pas au succès de leurs travaux. Sincérité & loyauté. Voilà ce qu'on attend d'eux.

Que ceux-là s'appellent les fondateurs de la république qui concoururent avec Collot-d'Herbois à la proclamer, environnés des cadavres du 2 septembre. Les vrais fondateurs de la république seront ceux qui rendront son empire aussi doux qu'il fut jusqu'à présent violent & désastreux.

LACRETELLE le jeune.

## CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen LAMARQUE.

*Séance du 6 floréal.*

Une commune de la ci-devant Belgique, se plaint d'être encore en proie à des réquisitions. Dumolard représenté

que ces pays étant réunis, ils ne devoient plus être traités en pays conquis. La pétition est renvoyée au directoire exécutif.

Siméon fait adopter un projet de résolution portant, que le mouvement des juges dans les divers tribunaux, se fera toutes les années le 15 floréal & le 15 brumaire.

Le conseil des anciens ayant rejeté la résolution qui vouloit que les frais des procédures criminelles fussent supportés par les condamnés, Fabre demanda le renvoi de cette question à une nouvelle commission pour qu'elle présente un autre projet.

Gibert-Desmolières, Boissy & quelques autres s'opposent à ce renvoi, parce que ces confiscations qui ne produisent rien sont toujours injustes & ruinent les innocens.

Le renvoi est néanmoins ordonné.

Un membre demande qu'on fasse incessamment le rapport sur les droits à mettre sur les sels.

Gibert-Desmolières pris le conseil de l'entendre auparavant; il expose qu'il prouvera que, pour subvenir aux dépenses de l'an 5, on n'a pas besoin de ces sortes d'impôts. Il aura la parole demain.

Le même présente la suite d'un second projet sur la contribution foncière, dont quelques articles ont déjà été adoptés hier.

Une vive agitation régnoit dans la salle: on attendoit des nouvelles importantes. Le président lit une lettre, par laquelle le directoire exécutif invite le conseil à ne pas se séparer, & lui annonce un message sur les nouveaux succès de nos armées.

La suite des articles présentés par Gibert-Desmolières est adoptée, & le conseil s'occupe quelque tems de la contribution personnelle.

Le message du directoire arrive; un secrétaire en donne aussi-tôt lecture. Il annonce que nos armées sur le Rhin ont ouvert la campagne; leurs premières opérations ont été marquées par d'éclatans succès.

L'armée de Sambre & Meuse a été victorieuse dans une bataille rangée & trois combats; elle a ainsi affermi sa position, fait à l'ennemi 7000 prisonniers & lui a pris 27 bouches à feu, 7 drapeaux, 60 caissons, &c.

L'armée de Rhin & Moselle a effectué le passage du Rhin en plein jour, à la vue de l'ennemi; elle a repris par un coup de main, le fort de Kehl qu'elle avoit si long-tems & si vaillamment défendu, & fait 4000 prisonniers. La quantité d'ennemi tués est innombrable.

Le général Moreau ajoute par *post-scriptum*: un courrier que je reçois du général Buonaparte, m'apporte la nouvelle que les préliminaires de la paix avec l'Autriche sont signés.

La joie qui animoit toute l'assemblée a éclaté ici par les plus vifs transports; la salle a long-tems retenti des cris de *vive la république, vive nos braves armées*.

Qui pourroit dignement exprimer ce que nous ressentons, s'est écrié Dumolard. Nos armées, qui n'ont cessé de bien mériter de la patrie, viennent aussi de bien mé-

riter de l'humanité entière. Ah! serrons-nous, unissons-nous! Plus de passions, plus de haines! Rallions-nous autour de la patrie pour jouir ensemble de sa gloire & travailler à sa prospérité.

Oui! tous, tous! se sont écriés les membres du conseil.

Les spectateurs ont uni leurs voix à celles des représentans, & ont crié comme eux: Oui, oui! tous, tous!

Il n'est pas, a continué Dumolard, il n'est pas un Français, un bon citoyen, un honnête homme qui, en ce moment, ne soit fier de la gloire de la république, qui ne la chérisse, qui ne veuille son bonheur & la liberté, fondée au milieu de tant de triomphes.

Oui, oui, a-t-on crié de nouveau de toutes parts.

Dumolard. — Amis de la paix, réjouissez-vous, voilà la paix! une paix honorable & solide. Amis de la liberté, réjouissez-vous; elle est assurée! Amis de la république, réjouissez-vous; elle est affermie pour jamais.

Les cris de vive la république recommencent & se prolongent.

Dumolard. — Je demande que le message soit imprimé & distribué au nombre de six exemplaires.

Toute l'assemblée se leve.

Dumolard. — Je demande que vous déclariez que nos armées n'ont cessé de bien mériter de la patrie, & qu'elles viennent de bien mériter de l'humanité, à qui leurs victoires donnent la paix.

L'assemblée se leve de nouveau toute entière.

Dumolard. — *Vive la république!* Ce cri est répété de nouveau par le président, le conseil, les spectateurs, & la séance est levée au milieu de l'enthousiasme général.

Bourse du 6 floréal.

Amsterdam....60 $\frac{1}{4}$ , 61 $\frac{1}{2}$ .	Londres. 25 l., 24 l. 12 s. $\frac{1}{2}$ .
Idem courant.....58 $\frac{1}{2}$ .	Inscript.....14 l. 2 s. $\frac{1}{2}$ 5 s.,
Hamb.....189, 187.	13 l. 12 s. $\frac{1}{2}$ .
Madrid.....11 l. 8 s. 9 d.	Bon $\frac{3}{4}$ .....15 l. 10 s., 14 l.,
Madrid effective.13 l. 17 s. $\frac{1}{2}$ .	13 l. 15 s.
Cadix.....11 l. 6 s. 9 d.	Bon $\frac{1}{2}$ ....39 l. 10 s., 38 l. p.
Cadix effectiv....15 l. 15 s.	Mandat.....28 s. $\frac{1}{2}$ , 27 $\frac{1}{2}$ .
Gènes.....92 $\frac{1}{2}$ , 91.	Or fin.....101 l. 15 s.
Livoarne.....101 $\frac{1}{2}$ , 100.	Ling. d'arg....50 l. 12 s. $\frac{1}{2}$ .
Bâle.....1 $\frac{3}{4}$ , 3 $\frac{3}{4}$ .	Piastre.....5 l. 6 s.
Lyon.....au pair.	Quadruple....79 l. 7 s. $\frac{1}{2}$ .
Marseille.....au pair.	Ducat d'Hol....11 l. 7 s. $\frac{1}{2}$ .
Bordeaux.1.....au pair.	Souverain.....33 l. 15 s.
Lausanne.....1 $\frac{3}{4}$ , 4.	Guinée.....25 l.

Esprit  $\frac{5}{6}$ , 450 livres. — Eau-de-vie 22 deg., 350 liv. — Huile d'olive, 1 l. 9 s. — Café Martinique, 2 l. 2 s.  $\frac{1}{2}$ . — Café Saint-Domingue, 2 liv. 1 sols. — Sucre d'Ham-bourg, 2 l. 15 s. — Sucre d'Orléans, 2 l. 11 s. — Savon de Marseille, 21 sols  $\frac{1}{2}$ . — Chandelle, 13 s. — Sel, 7 liv. le  $\frac{5}{6}$ .

Les premiers Principes de la Langue anglaise, par S. Baldwin; de l'imprimerie de Didot l'aîné. A Paris, chez l'auteur, rue d'Hauteville, n°. 27, fauxbourg Poissonniere.